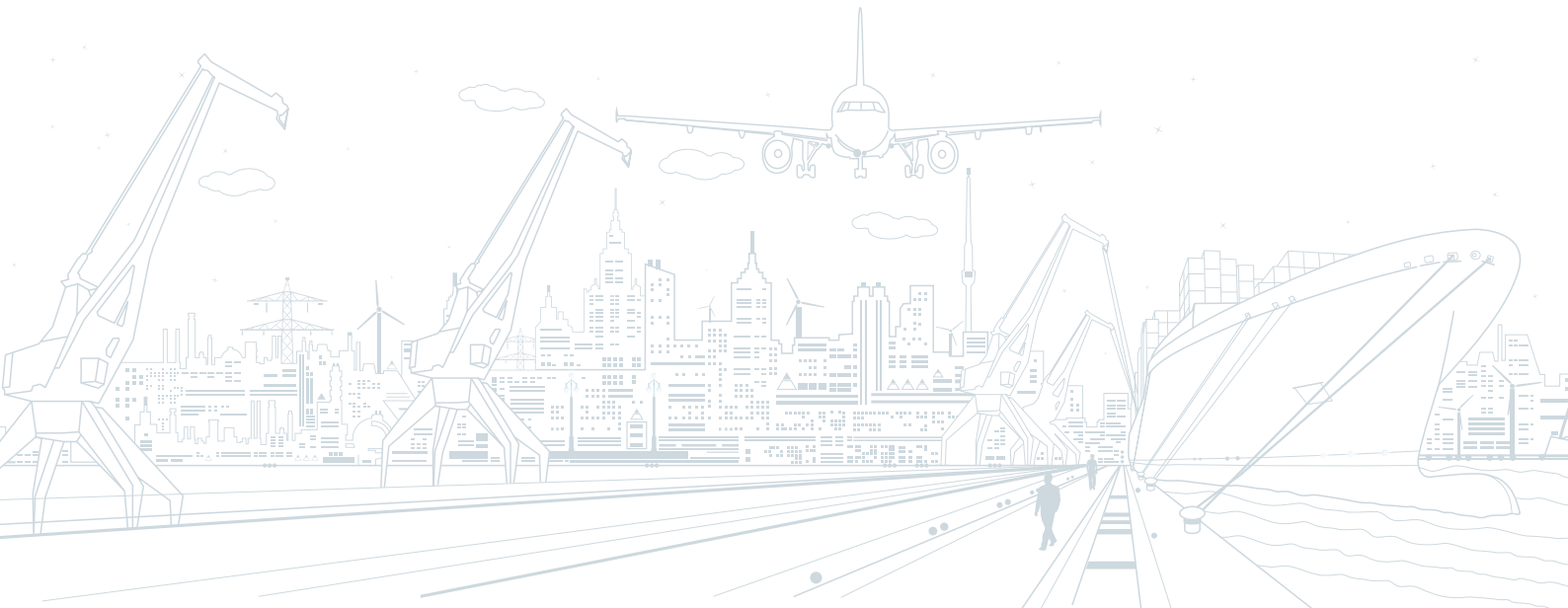




Pôle Transports

Centre de Droit Maritime et des Transports
Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien

www.cdmt.org | www.ifurta.net



Issu du regroupement du Centre de Droit Maritime et des Transports (CDMT) et de l'Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien (IFURTA), le Pôle Maritime, Aérien et des Transports (dit « Pôle Transports ») de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix-Marseille perpétue la tradition de la formation et de la recherche en droit des transports à l'Université d'Aix-Marseille, illustrée par CRESP et LAURIN au XIXe siècle et par Georges RIPERT et Alfred JAUFFRET au XXe siècle.

Le Pôle Transports a plus précisément pour objet d'animer, promouvoir et développer les formations universitaires professionnelles et de contribuer à la recherche appliquée en droit et en management des transports maritime, aérien et des

transports terrestres en lien étroit avec les professionnels des différentes branches des transports.

Il s'appuie sur la longue et solide expérience acquise par ses deux composantes majeures :

- le **Centre de Droit Maritime et des transports (CDMT)**, créé en 1974 par Pierre Bonassies, spécialisé en droit maritime et des transports terrestres ;
- et l'**Institut de Formation Universitaire et de Recherche du Transport Aérien (IFURTA)**, créé en 1976 par Gabriel Weishaupt en partenariat avec la Direction Générale de l'Aviation Civile, spécialisé en droit et en management du transport aérien.

LA FORMATION

■ Outre le doctorat, les formations du Pôle Transports se composent actuellement de sept diplômes de niveaux Bac+3 à Bac+5 auxquelles s'ajoutent une vingtaine de cours et séminaires de formations professionnelles courtes.

● FORMATIONS DIPLOMANTES

■ MARITIME

• Le Master 2 Droit maritime (bac. + 5) en alternance

Créé en 1974, le Master 2 « Droit des affaires », spécialité « Transport maritime » a pour objet de former des juristes maritimistes et plus généralement des cadres supérieurs rompus aux activités maritimes, et immédiatement opérationnels pour répondre aux besoins juridiques mais aussi de management des entreprises du secteur maritime et du commerce international aussi bien en France qu'à l'étranger.

La formation peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance au sein du CFA Épure Méditerranée (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

• La Licence professionnelle « Management et Droit du Transport Maritime » (bac. + 3) en alternance

Créée en 2008, en partenariat avec le Grand Port Maritime de Marseille, la Licence pro Management et droit du transport maritime a pour objet de former des agents d'exploitation, des agents de consignation, des assistants technico-juridiques, des assistants commerciaux, et des cadres opérationnels du secteur des transports maritimes, de la logistique oversea et du portuaire.

La formation peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance au sein du CFA Épure Méditerranée (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

■ AÉRIEN

• Le Master 2 Droit et Management du Transport Aérien (bac. +5) en alternance

Créé en 1976 en partenariat avec la Direction Générale de l'Aviation Civile, le Master 2 « Droit des affaires », spécialité « Droit et Management du Transport Aérien » a pour objet de former des cadres polyvalents de haut niveau, immédiatement opérationnels pour exercer des fonctions d'encadrement dans l'ensemble des branches du secteur aérien : directions générales, services juridiques, commerciaux ou financiers des entreprises du secteur aérien.

La formation peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance au sein du CFA Épure Méditerranée (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation). Lorsqu'elle n'est pas réalisée en alternance, la formation peut être suivie en

parallèle du DESU Assurances Aériennes et spatiales (DESUAAS) ou du DESU Gestion du transport aérien (DESEGTA), qui complètent utilement les pratiques professionnelles dispensées dans le M2.

• Le DESU « Assurances Aériennes et Spatiales » (bac. +5)

Le Diplôme d'Études Supérieures d'Université « Assurances Aériennes et Spatiales » (DESUAAS) permet d'acquérir de solides compétences pratiques en droit et management du transport aérien ainsi qu'une spécialisation dans le domaine des assurances aériennes et spatiales.

La formation est accessible en formation initiale ou continue.

• Le DESU « Gestion du Transport Aérien » (bac. + 5)

Le Diplôme d'Études Supérieures d'Université « Gestion du Transport Aérien » (DESEGTA) permet d'acquérir de solides compétences pratiques en droit et management du transport aérien ainsi qu'une spécialisation dans les techniques de gestion, la finance et la comptabilité appliquées aux compagnies aériennes et aux aéroports.

La formation est accessible en formation initiale ou continue.

• Le DESU « Management du transport aérien » (bac. +5)

Spécialement adapté aux professionnels, le Diplôme d'Études Supérieures d'Université « Management du transport aérien » (DESUMATA) est dispensé sous forme de séminaires pratiques en droit et management du transport aérien regroupés sur une semaine chacun et peut être réalisé sur deux ans, ce qui permet de suivre cette formation en parallèle d'une activité professionnelle à temps plein.

La formation est uniquement accessible en formation continue.

■ TRANSPORTS TERRESTRES

• Le Master 2 Transports terrestres (bac. +5) en alternance

Créé en 2005, le Master 2 « Droit des affaires », spécialité « Transports terrestres » a pour objet de former des cadres supérieurs polyvalents, rompus au droit et aux activités des secteurs des transports terrestres (routier, ferroviaire et fluvial) et de la logistique, et immédiatement opérationnels pour répondre aux besoins juridiques mais aussi de management des entreprises du secteur des transports et de la logistique.

La formation peut être suivie en formation initiale, en formation continue ou en alternance au sein du CFA Épure Méditerranée (contrats d'apprentissage ou de professionnalisation).

■ POINTS FORTS DE NOS FORMATIONS

- L'ensemble de nos formations s'inscrit dans une perspective résolument professionnalisante. Cette dimension professionnelle se manifeste notamment dans l'organisation des études : le choix des intervenants parmi les professionnels reconnus du secteur, l'immersion des étudiants en entreprise en alternance tout au long de l'année ou pour des stages de longues durées, la présence de professionnels parmi les étudiants, l'organisation de nombreuses visites d'études en entreprises, les nombreux partenariats extérieurs développés par le CDMT et l'IFURTA placent les étudiants au cœur de ce secteur professionnel si particulier.
- Tous nos étudiants bénéficient en outre du réseau des anciens du CDMT et de l'IFURTA, entretenu tout au long de l'année par l'organisation de manifestations régulières permettant de réunir professionnels et anciens autour des étudiants : colloques, parrainage des promotions, cérémonie de remise des prix et des

diplômes, grande soirée de gala de fin d'année, Juris-Cup...

- Toutes nos formations ont également une forte dimension internationale. Celle-ci se traduit notamment par la place majeure qui est dévolue au commerce et au droit international dans le contenu de toutes nos formations, par le choix de dispenser certains cours en anglais, ainsi que par l'accueil de nombreux étudiants étrangers en provenance du monde entier. Le Pôle accueille en outre régulièrement des professeurs ou des professionnels étrangers, notamment pour assurer des séminaires auprès des étudiants. Des voyages d'études à l'étranger sont également parfois organisés au profit des étudiants.

• FORMATIONS PROFESSIONNELLES COURTES

Le Pôle transports dispense des formations professionnelles courtes à destination des professionnels, se déclinant en formations « à la carte » ou « sur mesure ».

• FORMATIONS A LA CARTE

■ MARITIME

- Droit maritime : initiation (20h réparties en modules)
- Droit maritime : perfectionnement (30h, le samedi matin)
- Droit maritime : actualisation (1 j. en partenariat avec l'IDA)

■ AÉRIEN

- Droit Aérien : le cadre juridique international (30h, 5 j.)
- Droit aérien : les acteurs du transport aérien (30h, 5 j.)
- Assurances aériennes et spatiales (30h, 5 j.)
- Management aéroportuaire (30h, 5 j.)
- Exploitation aéroportuaire (30h, 5 j.)
- Management des compagnies aériennes (30h, 5 j.)
- Exploitation sol et vol des compagnies aériennes (30h, 5 j.)
- Gestion des ressources humaines (30h, 5 j.)

- Développement durable dans le transport aérien (30h, 5 j.)
- Management de la sécurité aérienne (30h, 5 j.)
- La sûreté aérienne (30h, 5 j.)
- Communication et gestion de crise (30h, 5 j.)
- Fret aérien (30h, 5 j.)
- La qualité dans l'aéronautique (30h, 5 j.)
- Gestion et pilotage des compagnies et aéroports (30h, 5 j.)

■ MULTIMODAL

- Le contrat de commission de transport (6h, 1 j.)
- Droit international privé appliqué aux transports (10h, 2 j.)
- Les ventes internationales (10h, 2 j.)

• FORMATIONS SUR MESURE

A côté de cette offre permanente de formations professionnelles courtes, le Pôle Transports propose également des formations sur mesure, répondant aux besoins spécifiques exprimés par les entreprises et pouvant être dispensés directement au sein de celles-ci.

• CONTACTS

Pôle Transports - CDMT • IFURTA - Aix-Marseille Université -
Faculté de Droit et de Science Politique
3 avenue Robert Schuman - 13628 Aix-en-Provence cedex 1
Tél: +33(0)4 42 17 28 62 - Fax : +33(0)4 42 17 29 12
Mail : danielle.cheron@univ-amu.fr

■ ADMINISTRATION

Accueil : Danielle Chéron (danielle.cheron@univ-amu.fr)
Scolarité, alternance : Marjorie Vial (marjorie.vial@univ-amu.fr)
Intervenants extérieurs : Marie-France Susini (marie-france.susini@univ-amu.fr)
Bibliothèques : Loïc Roulette, ATER Aix-Marseille Université

■ DIRECTION

Directeur : Cyril Bloch, Professeur de droit à l'Université d'Aix-Marseille, Codirecteur du Centre de Droit Économique (EA n° 4224)

Directeur adjoint IFURTA : Michel Groisne, ingénieur d'études

Conseil de direction :

Pierre Bonassies, Professeur honoraire de l'Université d'Aix-Marseille
Odile Cherel, Directrice de cabinet du Directeur Général de l'Aviation civile
Philippe Delebecque, Professeur de droit, Université Panthéon-Sorbonne
Claire Merlin, Directrice juridique du Grand Port Maritime de Marseille
Denis Mouralis, Professeur de droit, Université d'Aix-Marseille
Christian Scapel, Maître de conférences honoraire, Université d'Aix-Marseille, Avocat honoraire au Barreau de Marseille

LA RECHERCHE

Laboratoire labellisé « Jeune équipe » jusqu'en 2008, le Pôle mène désormais ses activités de recherche au sein du Centre de Droit Économique (EA n° 4224), en tant qu'équipe interne spécialisée en droit maritime, aérien et des transports.

Outre Cyril Bloch, Pierre Bonassies, Christian Scapel, David Bosco, Denis Mouralis et Alexis Albarian, l'équipe de recherche se compose d'une vingtaine de doctorants en droit des transports, auxquels s'ajoutent plusieurs experts professionnels que nous sollicitons notamment pour participer aux projets de recherches industrielles auxquels nous sommes associés.

Les travaux de recherche de l'équipe s'articulent autour de 3 axes : « Transports et Contrats, responsabilité », « Transports et Sécurité, sûreté, environnement, énergie », « Transports et Concurrence ».

Ces thématiques orientent les activités de recherche collectives que l'équipe mène au quotidien à travers l'encadrement des doctorants, la participation à des projets de recherches industrielles, l'organisation de plusieurs colloques par an et la valorisation de la recherche en droit des transports à travers, notamment, l'édition d'ouvrages aux Presses Universitaires d'Aix-Marseille, la Revue de Droit Commercial, Maritime, Aérien et des Transports (dite Revue Scapel), les bibliothèques du Pôle et notre site internet où sont publiés les meilleurs mémoires de recherches des étudiants.

• ENCADREMENT DOCTORAL

L'équipe d'enseignants-chercheurs du Pôle anime et coordonne le travail d'une vingtaine de doctorants, conduisant à deux à trois soutenances de thèses par an en moyenne.

• PROJETS DE RECHERCHES INDUSTRIELLES

L'expertise du Pôle est régulièrement sollicitée pour participer à d'importants programmes de recherches industrielles. Ces dernières années, le CDMT a ainsi participé à deux importants projets de recherche financés par l'Agence Nationale pour la Recherche : le projet SCANMARIS, consacré à la surveillance et au contrôle des navires en mer (budget global de 2M€), puis le projet SARGOS, consacré à la prévention contre les intrusions off-shore (budget global de 2,3M€).

• COLLOQUES, CONFÉRENCES

Les deux composantes du Pôle Transports organisent régulièrement des colloques.

Chaque année, l'IFURTA organise un grand colloque réunissant l'ensemble des acteurs du monde aéronautique sur un thème d'actualité.

Le CDMT se joint pour sa part à l'Institut Méditerranéen des Transports Maritimes (IMTM), son partenaire de toujours, pour participer à trois colloques dont les actes sont ensuite publiés dans un ouvrage à parution annuelle (Les annales IMTM) :

- deux colloques nationaux (dits Info-Droit et Info-Navires) d'une journée chacun, sur l'actualité de l'année écoulée, l'un en matière juridique (Info-Droit), l'autre en matière de sécurité-sûreté (Info-Navire).
- un colloque international, de deux jours sur un thème précis, généralement organisé dans un pays étranger afin de favoriser les échanges internationaux.

• PUBLICATION D'OUVRAGES

Afin de valoriser la recherche française en droit des transports, le Pôle transports anime trois collections aux Presses Universitaires d'Aix-Marseille, couvrant les trois grandes branches des transports : maritime, aérien et terrestres. Ces collections comptent à ce jour plus d'une trentaine de titres. Cette activité de publication assure l'essentiel de la diffusion de la recherche doctorale française en droit des transports, puisqu'il s'agit des seules Collections spécialisées en droit des transports en France. Outre les thèses françaises de qualité en droit des transports, ces collections accueillent aussi des Mélanges, des actes de colloques ainsi que des travaux de professeurs étrangers que nous recevons.

• PUBLICATION SUR INTERNET

La diffusion de la recherche se poursuit sur le site internet du CDMT (www.cdmt.org) où sont mis en ligne depuis 1997 les meilleurs mémoires des étudiants des deux masters 2 du CDMT. Réputés pour leur haut niveau, ces mémoires constituent une source d'information et de réflexion unanimement appréciée non seulement des professionnels mais également des universitaires spécialisés en droit des transports.

• LA REVUE DE DROIT COMMERCIAL, MARITIME, AÉRIEN ET DES TRANSPORTS

Le Pôle transports collabore également très étroitement avec la Revue de Droit Commercial, Maritime, Aérien et des Transports (dite « Revue Scapel », du nom de son fondateur en 1923, l'avocat maritimiste Paul Scapel).

Depuis 2009, le Pôle travaille aussi avec Lexis-Nexis, en assurant les analyses Juris-Data des arrêts de Cours d'appel rendus en droit des transports.

• LA BIBLIOTHÈQUE

L'importance que le Pôle accorde à la diffusion de la recherche en droit des transports se traduit aussi par les moyens considérables qu'il consacre au fonds documentaire de ses deux bibliothèques, l'une spécialisée en droit maritime et des transports, l'autre en droit et management aérien, installées au deuxième étage de la Faculté de Droit et de Science Politique d'Aix. La bibliothèque du CDMT réunit le fonds le plus important de France en droit maritime.

• TRAVAUX DES MEMBRES DE L'ÉQUIPE

L'activité de recherche du CDMT rayonne enfin à travers les travaux individuels de ses membres, notamment MM. Pierre Bonassies et Christian Scapel, dont les noms comptent parmi les plus grands experts français en droit maritime et des transports. Ils sont, respectivement, titulaire de la Chronique « Droit positif français » dans la Revue Droit Maritime Français (DMF), directeur de la Revue de Droit Commercial, Maritime, Aérien et des Transports, et sont les coauteurs du Traité de Droit maritime édité chez LGDJ et couronné du Prix Francis Durieux par l'Institut de France.